



Aérosol

NETELEC

NETTOYANT ÉLECTRONIQUE SEC

PROPRIÉTÉS :

NETELEC est un solvant de nettoyage pour les contacts électriques et électroniques.

NETELEC par sa vitesse d'évaporation régulière, ne marque pas les surfaces métalliques.

Etant neutre, il n'altère pas les métaux ni leurs alliages (fer, acier, cuivre, laiton, aluminium, zinc etc...).

Il n'altère pas non plus les matières plastiques et peu les caoutchoucs.

NETELEC est un excellent dégraissant des huiles animales, végétales et minérales même oxydées.

NETELEC n'attaque pas les vernis de bobinage, ni les plaquettes de circuits imprimés.

NETELEC ne tâche pas.

De plus, étant totalement hydrophobe, **NETELEC** possède une fonction déshumidifiante.

APPLICATIONS :

NETELEC nettoie parfaitement les rotors des moteurs électriques ou les pièces de distributeur d'allumage.

Pulvériser à environ 20 cm des parties à traiter, ou avec le tube prolongateur pour les endroits bien précis à nettoyer. En intérieur, utiliser dans un local ventilé ou aéré. Il est toujours recommandé de mettre hors tension les organes électriques à traiter. Les utilisateurs devront s'assurer de l'évaporation totale des solvants avant la remise en service du matériel nettoyé.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Densité : 0,7

Liquide incolore

I K B : 28

Odeur : nulle

Toxicité : non étiquetable

Inflammabilité : inflammable

Aérosol conditionné avec des gaz propulseurs ininflammables et non toxiques sans effet nocif sur la couche d'ozone.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI ET DE STOCKAGE :

Récipient sous pression à protéger des rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ni brûler même après usage. Ne pas vaporiser sur une flamme ou sur un corps incandescent.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédent pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27031987 mis en vigueur au 01011988.